

NATURA 2000 TERRESTRE

Des espaces naturels préservés, pour tous !

C'EST REPARTI !

NOUVELLES PHASES D'ANIMATION 2018-2020

Réélection le 10 juillet 2017 des président(e)s des comités de pilotage et désignation de la Métropole Nice Côte d'Azur comme structure animatrice des sites Natura 2000 suivants :

➤ « **Vallons obscurs de Nice et de Saint-Blaise** » : 3^{ème} phase d'animation pour ce site insolite. Madame BRES, Maire de Colomars et Vice-Présidente de la Métropole Nice Côte d'Azur est réélue à l'unanimité pour présider le comité de pilotage.



➤ « **Brec d'Utelle & Gorges de la Vésubie et du Var** » & « **Mont Vial et Mont-Férion** » : Seconde phase d'animation pour ces sites du moyen pays. Monsieur VERAN, Maire de Levens et Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, est réélu à l'unanimité pour présider le comité de pilotage.



POLLUTION LUMINEUSE ET CHAUVES-SOURIS

La Métropole continue son action consistant à adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse au niveau des corridors écologiques empruntés par les espèces nocturnes dont les chauves-souris, très sensibles à la lumière, avec en 2017 :

- le déploiement de LED ambrées sur les communes de **Saint-Jeannet** et **Saint-Etienne-de-Tinée** ;
- la favorisation des extinctions partielles (de minuit à 5h) et des abaissements de puissance en milieu de nuit ;
- l'élaboration d'une plaquette de sensibilisation à destination de tout public ;
- la réalisation de plusieurs animations sur le thème « pollution lumineuse et biodiversité » (Saint-Etienne-de-Tinée le 18 août, Saint-Jeannet & la Tour-sur-Tinée le 14 Octobre à l'occasion de la manifestation nationale « Le jour de la nuit » et Duranus le 30 Octobre).



EN SAVOIR +

MONITORING URBAIN

INSTALLATION CAPTEURS CHAUVES-SOURIS

Quatre capteurs acoustiques « chauves-souris » viennent d'être déployés sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur dont deux ont été installés dans le périmètre du site Natura 2000 des vallons obscurs. Véritable innovation, ces capteurs ont été conçus pour détecter, enregistrer, transmettre par internet et identifier les signaux acoustiques émis par les chauves-souris sans intervention humaine. Ces capteurs, développés par Veolia dans le cadre d'une convention de MONITORING URBAIN ENVIRONNEMENTAL avec la Métropole, sont autonomes en énergie car équipés d'un panneau solaire.

L'objectif est de mieux connaître le nombre et la diversité des espèces présentes sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur.



FORMATIONS

MURETS ET BIODIVERSITÉ

Depuis mai 2016, la Métropole Nice Côte d'Azur organise des formations gratuites de restauration de murets en pierres sèches sur les communes des sites Natura 2000 dont elle a la gestion. L'objectif principal est de contribuer, via la préservation de ce patrimoine, à la restauration d'habitats favorables aux espèces telle que le Spéléomante de Strinati.

Trois formations ont déjà eu lieu : à Roquebillière le 25 septembre 2016 (30 participants), à Belvédère le 17 juin 2017 (10 participants) et à Levens le 7 octobre 2017 (28 participants). Fortes de leur succès, ces formations seront renouvelées en 2018 et 2019.



STAGE DE SENSIBILISATION AUX VALLONS OBSCURS POUR LES ENSEIGNANTS



Ingrid Knoll
Professeure de
Sciences de la Vie et
de la Terre
Chargée de mission
Parcs et jardins
du O6 et Journées
Nature
auprès de la DAAC

PAROLE D'ACTEUR

Le département des Alpes Maritimes est reconnu comme étant un hot spot de la biodiversité et les vallons obscurs en sont un bon exemple. Ces canyons verdoyants méritent d'être connus des enseignants pour qu'à leur tour, ils puissent faire découvrir à leurs élèves ce patrimoine naturel et les sensibiliser à leur préservation. Mon rôle est donc d'être le trait d'union entre scientifiques, acteurs et enseignants de toutes disciplines afin de faire émerger des projets pédagogiques.

En partenariat avec l'Education Nationale*, la Métropole Nice Côte d'Azur a animé des formations pour les Professeurs de toutes disciplines des collèges et lycées des établissements de proximité du site Natura 2000 des vallons obscurs.

Ce stage permet aux enseignants de découvrir une biodiversité remarquable, à proximité de leur lieu d'activité et ce pour développer ensuite des actions éducatives avec leurs élèves sur la thématique des Vallons Obscurs.

Deux stages organisés en octobre 2015 à Carros et en octobre 2017 à Saint Martin-du-Var ont permis de sensibiliser une quarantaine d'enseignants.

* Rectorat de Nice / La Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC)

-- ALERTE VALLON --

Le vallon obscur de Donaréo a récemment subi plusieurs dommages, dus à la malveillance de certains promeneurs : plantes protégées arrachées pour construire une cabane, destruction partielle d'une colonne calcaire vieille de plusieurs siècles, déjections canines, constructions de nombreux cairns de pierre, feux de camps.

Rappelons que ce vallon est réglementé par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et abrite plusieurs espèces végétales protégées par la loi.

Pour ne pas compromettre à long terme l'accès (libre) à ce site fabuleux, il est important de respecter la réglementation.

Pour anticiper ce genre de comportement, il a été décidé lors du comité de pilotage de mars 2017 de renforcer l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. De plus, la police de l'environnement est régulièrement informée de ce genre d'agissements et surveille les vallons obscurs.



SECURITÉ

Il est fortement recommandé de porter un casque de sécurité/escalade.



Il est fortement déconseillé d'aller dans ce vallon lors d'épisodes pluvieux ou durant une période de sûreté de 4 à 5 jours après ces événements et lors des jours de grand vent.



« Cabane recouverte de plantes protégées arrachées »
En cas de destruction d'espèces protégées toute personne s'expose à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende (selon l'article L415-3 du Code de l'Environnement)

OPÉRATION S

CURIEUX DE NATURE

Découvrir, participer, signaler



Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur abrite une extraordinaire biodiversité reconnue au niveau mondial notamment au travers du réseau Natura 2000. Pour faire découvrir cette biodiversité, la Métropole Nice Côte d'Azur a lancé en 2016 le programme « Curieux de Nature ».

EN 2017 se sont :

20 ANIMATIONS gratuites

Plus de **650 PERSONNES** dont **200 ENFANTS**

Sur les communes de : **ASPROMONT, BONSON, CASTAGNIERS, COLOMARS, DURANUS, LA TOUR-SUR-TINEE, LEVENS, NICE, ROQUEBILLIERE, SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE, SAINT-ETIENNE-DE-TINEE, UTELLE & VENCE.**



INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

www.nicecotedazur.org/environnement/biodiversite/curieux-de-nature

TÉL : 04 89 98 15 00

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

COURRIEL

natura2000.metropole@nicecotedazur.org

WWW.NICECOTEDAZUR.ORG

